

**Motion présentée à l'AG des enseignants de philosophie de l'académie d'Amiens  
par les sections syndicales de la CGT Educ'action, du SNES, de FO et de Sud  
Éducation**

**lors de la réunion d'entente du 20 juin 2018**

Nous, professeurs de philosophie de l'académie d'Amiens, réunis ce jour pour préparer la correction des copies du baccalauréat, avons décidé de prendre le temps de différer nos travaux pour dénoncer les conséquences de la réforme du lycée sur l'enseignement de la philosophie.

Nous constatons la contradiction entre le discours ministériel valorisant la philosophie dans la formation au service des lycéens et la réalité de la réforme conduisant à la marginaliser :

- L'épreuve de philosophie aura lieu un mois et demi après que les élèves auront déjà validé 82 % de leurs notes, ce qui posera des problèmes d'assiduité et de motivation.
- Un coefficient ne représentant plus que 8 % de leurs résultats récompensera bien mal l'investissement demandé aux élèves tout au long de l'année.
- La réduction des choix de spécialités proposées en terminale, passant de trois en 1ère à deux, menace la réussite des élèves dans leurs études supérieures ainsi que le maintien de la spécialité Humanités, Littérature et Philosophie en terminale.
- Malgré les promesses de décloisonnement, la présence de la philosophie dans la seule spécialité Humanités, Littérature et Philosophie revient à la réduire à une discipline uniquement littéraire, ce qu'elle n'est pas, comme en témoigne sa présence dans de nombreux concours post-bac : écoles d'ingénieurs, écoles de commerce, PACES...
- Enfin, rien ne garantit que la spécialité Humanités, Littérature et Philosophie sera proposée dans tous les établissements.

Pour toutes ces raisons, nous demandons l'ajournement de l'application de la réforme et l'élaboration d'un nouveau projet après concertation réelle avec l'ensemble des enseignants.

Et nous demandons aussi que le baccalauréat reste un examen national, premier grade universitaire ouvrant de droit à toutes et tous l'accès aux filières et aux universités de leur choix.

Cette motion a été soutenue par 117 voix pour, 2 contre et 1 abstention.

